
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 423 DU 23 JUILLET 2025

portant nomination des membres du Conseil
d'administration de la Société béninoise des
Infrastructures de l'Eau S.A.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2024-873 du 11 avril 2024 portant création de la Société béninoise des Infrastructures de l'Eau S.A. et approbation de ses statuts, tel que modifié par le décret n° 2025-421 du 23 juillet 2025 ;
- vu** le décret n° 2024-896 du 17 avril 2024 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;
- sur** proposition conjointe du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines et du Ministre de l'Economie et des Finances,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 juillet 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Société béninoise des Infrastructures de l'Eau S.A, les personnes dont les noms suivent :



- monsieur **Nounagnon Aristide DJIDJOHO**, représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Serge Oscar Gbenakpon DOSSOU-YOVO**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- monsieur **Adolphe DEGNIDE**, représentant du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;
- madame **Mèhouede Yvonne ADJOVI-BOCO**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable ;
- monsieur **Charaf Dine GADO**, représentant du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale.

Article 2

Les administrateurs ainsi désignés, poursuivent le mandat de deux (02) ans en cours, à compter de la date de leur installation.

Article 3

Le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2024-874 du 11 avril 2024 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Société béninoise des Infrastructures de l'Eau S.A ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 23 juillet 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Energie,
de l'Eau et des Mines,



José TONATO